

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1121
13 octobre 2011

(11-5030)

Comité des mesures sanitaires et
phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 11 octobre 2011, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. L'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

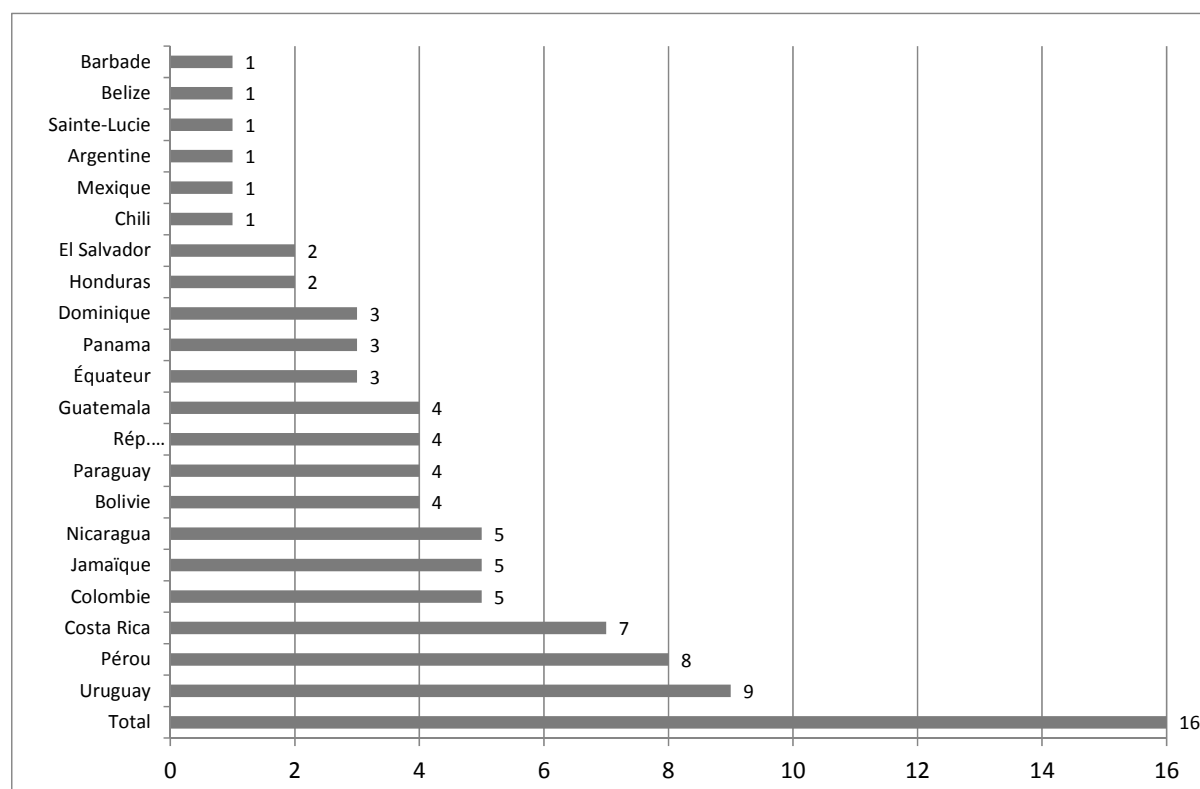
1. Appui à la participation aux réunions du Codex Alimentarius

2. L'IICA est parvenu à la phase finale du projet d'appui à la participation aux réunions du Codex Alimentarius, qui s'achèvera en décembre prochain avec le Comité sur l'hygiène alimentaire.

3. Ce projet a bénéficié des ressources du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA en anglais) et de l'IICA lui-même. Il a été lancé en octobre 2009 et prendra fin en décembre 2011.

4. Au total, le programme a soutenu la participation de 22 pays à 16 réunions de neuf comités différents du Codex. Il y avait en moyenne 4,5 pays bénéficiaires du programme par réunion, ce qui, à l'évidence, fait du projet un fonds concurrentiel dans lequel les pays ont dû expliquer pour quelles raisons ils méritaient de recevoir un financement.

Graphique - Pays sélectionnés et nombre de réunions auxquelles ils ont assisté



Nombre de réunions

5. L'objectif du projet est de soutenir la participation active et le renforcement d'intérêts régionaux. Le projet appuie donc les initiatives menées à cette fin par le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC). Il ne vise pas à renforcer des capacités mais à soutenir les pays qui démontrent leur besoin d'assister aux réunions sans en avoir les moyens financiers.

6. Bien que 31 pays puissent bénéficier du projet, neuf pays n'ont présenté aucune demande.

Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: Ricardo.Molins@iica.int (Ricardo Molins), Erick.Bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

2. Appui au Costa Rica aux fins de la gestion du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes

7. Dans le cadre de l'Accord général de coopération technique conclu entre l'IICA et le Ministère de l'économie, de l'industrie et du commerce, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et le Ministère de la santé du Costa Rica, un projet intitulé "Renforcement du comité national du Codex et du point focal du Costa Rica pour qu'il joue son rôle de coordonnateur du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC)" a été élaboré.

8. Dans le cadre de ce projet, le CCLAC a déjà reçu un soutien pour organiser la première séance de coordination virtuelle avant la Réunion du comité d'inspection et de certification des exportations et importations de produits alimentaires. Cette activité a rassemblé plus de dix pays pour la séance en espagnol, et trois pays pour la séance en anglais. Il est prévu d'organiser des activités similaires de coordination avant les réunions des différents comités du Codex Alimentarius.

Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: Eric Bolaños, Erick.Bolanos@iica.int ou Sacha Trelles, Sacha.Trelles@iica.int.

3. Atelier régional pour l'étude des propositions de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP)

9. Cet atelier s'est tenu au mois de septembre et a été organisé par l'IICA et le Secrétariat de la CIPV, avec le soutien du Comité phytosanitaire du cône Sud (COSAVE) et de l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA). Vingt-cinq participants originaires de 16 pays et les deux organisations régionales de protection des végétaux (ORPV) ont pris part à cet atelier.

10. Cette activité a été financée par le COSAVE, l'OIRSA, le Service phytosanitaire de l'État du Costa Rica et l'IICA. Pour la deuxième année, l'IICA organise cet atelier à l'intention des pays d'Amérique latine et des pays hispanophones des Caraïbes en vue de renforcer leur participation au processus d'élaboration et d'adoption de normes phytosanitaires internationales.

11. L'atelier a servi de cadre régional pour l'examen des projets de norme et a permis de mieux comprendre les incidences nationales et régionales des normes ainsi que de collecter des données d'expérience afin d'améliorer la formulation et la présentation des observations des pays. Les délégués ont pu se familiariser avec le nouveau Système d'observations en ligne de la CIPV et les observations sur les projets de NIMP résultant des travaux de l'atelier ont été formulées par ce biais.

Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: Lourdes Fonalleras, Lourdes.Fonalleras@iica.int.

4. Présentation de l'étude consacrée à l'incidence des normes privées

12. Après l'élaboration de l'étude et sa présentation au Comité, l'IICA, l'Association rurale uruguayenne (ARU), le Ministère de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche de l'Uruguay et le Comité vétérinaire permanent du Sud (CVP) ont organisé une séance de présentation de cette étude.

13. La présentation a eu lieu le 15 septembre dans le cadre de l'exposition rurale de l'Uruguay et a rassemblé plus de 80 personnes des secteurs public et privé.

14. Des renseignements peuvent être obtenus en consultant les adresses suivantes: <http://infoagro.net/programas/Sanidad/>/<http://www.insercionagricola.org.ar/>/<http://www.iica.org.uy/>/<http://www.cvpconosur.org/>. Ils n'existent pour le moment qu'en espagnol mais la version anglaise sera prochainement disponible, grâce à la collaboration du gouvernement brésilien.

Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: Lourdes Fonalleras, Lourdes.Fonalleras@iica.int.

5. Forum technique sur la nouvelle Loi des États-Unis sur la modernisation des règles en matière d'innocuité des produits alimentaires

15. En vue d'encourager l'analyse de la nouvelle Loi des États-Unis sur la modernisation des règles en matière d'innocuité des produits alimentaires, l'IICA a organisé un forum technique faisant intervenir une déléguée de l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires (FDA). Ce forum a été transmis par Internet à tous les pays membres de l'IICA, en espagnol et en anglais.

Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: Ricardo Molins, Ricardo.Molins@iica.int.

6. Traçabilité

16. L'échange de données d'expérience en matière de traçabilité entre les bureaux de l'IICA au Costa Rica et au Honduras a été favorisé, le Costa Rica faisant part des progrès qu'il avait accomplis et de l'expérience qu'il avait acquise dans le domaine de la traçabilité, dans le cadre du *Projet IICA/STDF 116: Élaboration et mise en œuvre d'un système de traçabilité dans le secteur de l'élevage bovin au Costa Rica*. Ces données ont servi à élaborer une proposition concernant la traçabilité des céréales de base dans le cadre du Programme P4P (achats au service du progrès)/PAM (Programme alimentaire mondial) – Honduras.

Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: Alejandra Diaz Alejandra.Diaz@iica.int.

7. Appui au processus de création d'une union douanière en Amérique centrale

17. Au titre des suites à donner au soutien de l'IICA à l'Amérique centrale, le Plan de travail conjoint de l'IICA et du Secrétariat du Conseil agricole d'Amérique centrale dans le domaine de la protection zoosanitaire et phytosanitaire et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires 2011-2012 a été défini. Il vise à soutenir la mise en œuvre des mesures relatives à la protection zoosanitaire et phytosanitaire et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires prises dans le cadre de la politique agricole d'Amérique centrale, à soutenir le processus de création de l'union douanière d'Amérique centrale et à tirer un meilleur parti des ressources et de la coopération internationale.

Pour en savoir plus, prière de s'adresser à: Alejandra Diaz Alejandra.Diaz@iica.int.

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et sécurité sanitaire des produits alimentaires
<http://infoagro.net/programas/Sanidad/>
<http://www.iica.int/>
